

## Article 1 - Conditions d'admission

L'inscription au concours d'entrée en 1<sup>re</sup> année est ouverte à tous bacheliers, de toutes filières et toutes options, en France et à l'étranger. Elle est également ouverte aux élèves de Terminale. La réussite au baccalauréat est obligatoire pour s'inscrire à l'Esadse en cas d'admission au concours.

### ➤ Dérogation

Un candidat non titulaire du baccalauréat et âgé de plus de 18 ans peut concourir, sous réserve d'acceptation de son projet par la direction de l'Esadse. Pour faire une demande de dérogation, le candidat doit faire parvenir avant le 4 mars 2024 les éléments suivants : lettre de motivation, portfolio, CV.

Une réponse sera apportée à la demande de dérogation à la fin du mois de mars 2024.

Adresse d'envoi : [concours@esadse.fr](mailto:concours@esadse.fr)

### ➤ Frais de concours

Les frais pour présenter le concours s'élèvent à 45 €. Chaque candidat doit s'acquitter des frais de concours pour le 3 avril 2024 au plus tard. Il n'y a aucune exonération possible ni remboursement des frais de concours. De même, un candidat qui ne s'est pas acquitté des frais de concours à la date de clôture des candidatures est exclu automatiquement de la liste des candidatures au concours.

### ➤ Modalités de paiement

- Paiement en ligne (directement depuis Parcoursup)

Attention : aucun remboursement n'est possible.

### ➤ Handicap

Tout candidat qui souhaite un aménagement des épreuves du concours doit justifier sa demande par un courrier du médecin ou de la MDAH. Ce courrier doit mentionner les mesures d'aménagement nécessaire propres au candidat.

Ce document est à transmettre via l'onglet de Parcoursup prévu à cet effet. Le candidat doit également écrire à l'école pour signaler sa demande : [concours@esadse.fr](mailto:concours@esadse.fr)

Aucun aménagement n'est possible pour l'épreuve 1 du concours (voir article 4 – description des épreuves).

## Article 2 - Inscription

Il existe deux voies d'inscription au concours d'entrée suivant votre situation :

### ➤ Vous êtes en terminale, bachelier, déjà inscrit dans l'enseignement supérieur en France ou à l'étranger, vous êtes titulaire de l'équivalent du Baccalauréat en France ou à l'étranger

Votre candidature est obligatoire sur Parcoursup.

### ➤ Vous êtes non-titulaire du baccalauréat et âgé de plus de 18 ans

Mais avez un projet d'études en école d'art : votre candidature est obligatoire sur la plateforme de concours de l'Esadse.

Vous devez faire auparavant une demande de dérogation auprès de la direction de l'école pour validation de votre projet (voir article 1 – Dérogation)

## Article 3 - Calendrier

Les vœux de candidatures au concours d'entrée en 1<sup>re</sup> année sont ouvertes du mercredi 17 janvier au mercredi 3 avril 2024 à 23h59.

- Du 17 janvier au 3 avril : réception des vœux de candidature et du paiement du concours. Sur la même période, les candidats font parvenir leur portfolio et lettre de motivation sur la

plateforme concours de l'Esadse.

- mercredi 17 janvier ouverture des vœux ;
- mercredi 3 avril à 23h59 clôture des vœux.

Attention : les candidats ont accès à la plateforme de dépôt du concours dès le 17 janvier et jusqu'au 3 avril 23h59, via le lien url indiqué sur Parcoursup. Chaque candidat doit créer un compte sur la plateforme avec la même adresse mail que celle utilisée dans Parcoursup. Il doit conserver son identifiant et son mot de passe. Lors de la création de son compte, si aucun mail n'apparaît dans la boîte de réception, il doit vérifier le dossier « Spams » ou « Courriers indésirables » de sa boîte. En cas de non-réception du mail, le candidat doit prendre contact avec les organisateurs du concours à [concours@esadse.fr](mailto:concours@esadse.fr), le plus tôt possible, en pensant à préciser ses nom, prénom et numéro d'identifiant Parcoursup.

- Du 15 au 19 avril : envoi des convocations par mail pour les candidats admissibles. Envoi du courrier de non-sélection aux candidats non-admissibles.  
Les 6 et 7 mai : épreuves écrite (avec une question en anglais) et plastique puis l'entretien à l'Esadse en présentiel (si les conditions sanitaires ne le permettent pas, les épreuves auront lieu en distanciel.)  
Chaque candidat est convoqué sur l'une des deux journées prévues : lundi 6 ou mardi 7 mai 2024.

Vous habitez en Outre-mer ou à l'étranger, le concours peut être proposé en distanciel le lundi 6 ou le mardi 7 mai. Vous devez prendre contact avec l'Esadse avant le 3 avril 2024 pour signaler votre situation à [concours@esadse.fr](mailto:concours@esadse.fr). Les épreuves en distanciel sont organisées en fonction des fuseaux horaires du lieu de résidence du candidat. Celui-ci doit prévoir d'être convoqué sur deux demi-journées minimum.

- Jeudi 30 mai 2024 : publication officielle sur Parcoursup de la liste des candidats admis en 1<sup>re</sup> année.
- Fin juin 2024 : début des inscriptions à l'Esadse pour les candidats admis.

## Article 4 - Description des épreuves

Le concours d'entrée en 1<sup>re</sup> année se déroule en quatre épreuves dont un entretien avec un jury. La 1<sup>ère</sup> épreuve, dénommée ci-dessous « Dossier de candidature », est éliminatoire : sont convoqués aux épreuves en présentiel les 300 premiers candidats classés.

Le non-rendu d'une des épreuves ou l'absence à l'entretien, quel qu'en soit le motif, sont éliminatoires.

Tout retard à l'une des épreuves (épreuves 2, 3 et 4), ou au rendu de l'une des épreuves est éliminatoire.

- **1 - Dossier de candidature**  
**Coefficient 2**  
**Du 4 avril 9h au 7 avril 23h59**

Le portfolio et la lettre de motivation sont les éléments sur lesquels se fait la présélection des candidats pour leur participation aux épreuves plastique, écrite et d'anglais, ainsi qu'à l'entretien. La présélection se fait sur :

- lettre de motivation d'une page maximum avec nom et prénom du candidat
- un portfolio avec les travaux du candidat, quels que soient les mediums utilisés ou leur cadre de réalisation. Le portfolio comporte au minimum 10 pages et au maximum 15 pages, avec une image par page, accompagné d'un titre et d'un commentaire court.

**Format du portfolio** : uniquement fichier format PDF

**Taille maximale** : 20 Mo

**Nombre de pages** : 10 à 15 pages maximum

Si le candidat souhaite intégrer des fichiers vidéo ou son, etc., ceux-ci apparaissent sous forme de liens hypertextes. Le candidat doit s'assurer que le fichier est lisible et le lien pérenne.

Les éléments constitutifs de la présélection sont à déposer entre 17 janvier (9h) et le 3 avril (23h59) sur la plateforme concours accessible depuis Parcoursup (voir article 3 - Calendrier). Afin de pouvoir déposer votre portfolio et votre lettre de motivation, il vous sera demandé votre numéro Parcoursup, veillez donc à le conserver.

➤ **2 - Épreuve écrite et d'anglais**  
**Coefficient 4**  
**Durée : 1h30**

L'épreuve écrite est un questions-réponses courtes sur des sujets variés. En fonction des questions, elle a pour but d'évaluer la curiosité, l'imagination, l'esprit critique des candidats, ou encore leur capacité d'analyse, d'observation et de rédaction. L'une des questions-réponses est en anglais.

➤ **3 - Épreuve plastique**  
**Coefficient 4**  
**Durée : 1h30**

À partir d'un sujet plastique, le candidat fait une réponse plastique, suivant une technique libre ou imposée. Les capacités d'observation, de représentation, d'exécution et d'imagination du candidat sont évaluées.

➤ **4 - Entretien**  
**Coefficient 6**  
**Durée : 20 minutes (+/-)**

L'entretien a lieu avec un jury d'enseignants de l'Esadse, ainsi qu'un étudiant de 5<sup>e</sup> année. Il permet d'évaluer la motivation du candidat, ainsi que ses connaissances dans le champ de la création. Cet entretien s'appuie sur les travaux personnels amenés par le candidat.

## Article 5 - Réponses aux questions les plus souvent posées

- ✓ L'inscription à Parcoursup est **obligatoire pour tous les candidats**.
- ✓ Le coût des frais de scolarité pour une année est de 521€. Il n'y a pas de tarif boursier ni d'exonération de frais de scolarité.
- ✓ Aucune information sur le contenu des épreuves autres que celles précisées sur Parcoursup n'est donnée, ni par téléphone, ni par mail, ni en vous déplaçant à l'école pour le respect de l'équité entre candidat.
- ✓ Aucun résultat n'est donné ni par téléphone, ni par mail, ni en vous déplaçant à l'école, avant la publication officielle sur Parcoursup (charte Parcoursup).
- ✓ Pour toute demande particulière, écrire à [concours@esadse.fr](mailto:concours@esadse.fr)

**Tout candidat qui a validé son vœu sur Parcoursup à l'Esadse mentionne avoir pris connaissance et accepté le règlement du concours de l'Esadse**